

# COLLECTIF POUR UNE VIE NOCTURNE RICHE, VIVANTE ET DIVERSIFIÉE

## APPEL AU MILIEU ASSOCIATIF

**Rejoignez le « Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée » qui entend défendre une vie nocturne genevoise de qualité ! En soutenant ce Collectif, vous renforcez sa représentativité de la diversité de la jeunesse.**

Dans un climat marqué par des actions répressives à l'égard des établissements nocturnes genevois et dans un contexte de baisse de l'offre nocturne depuis une dizaine d'année, des associations de jeunes ont décidé de se rassembler autour d'une prise de position commune exprimée en deux points : **d'une part, ces associations partagent la conviction qu'en favorisant la sociabilité, la créativité culturelle, la responsabilisation des jeunes et la prévention, la diversité des lieux qui font la vie nocturne offre un cadre approprié à la culture de la nuit et à son apprentissage. Or, l'action politique actuelle qui entend régler les problèmes nocturnes principalement par la répression et les interdictions s'oppose à une vie nocturne riche, vivante et diversifiée. D'autre part, les associations estiment qu'il y a un manque d'offre adéquate en matière de vie nocturne pour les jeunes à Genève.** Voici un exemple du caractère nocif d'actions répressives dans un contexte de manque d'offre : suite aux pressions et menaces d'amendes, de nombreux établissements ont relevé leur limite d'âge de 16 à 18 ans en soirée. Ainsi, bien que la loi leur reconnaisse le droit à la consommation de certains alcools, les 16-18 ans sont encouragés à faire leur apprentissage de la vie nocturne et de la consommation d'alcool en dehors du cadre des lieux de sociabilité tels que les bars.

Pour faire valoir sa position dans la presse, dans l'opinion publique et dans les sphères politiques, le Collectif lancera une pétition le 17 mars prochain et organisera un événement festif à la fin de l'année scolaire.

Le Collectif est régi par une charte qui énonce le but, le fonctionnement, les formes d'actions ainsi que le caractère associatif et apartisan du projet. Chaque association membre décide librement de son implication dans le Collectif ; une participation passive n'est pas du tout problématique car l'enjeu principal est de regrouper le plus d'associations possibles afin de représenter au mieux la jeunesse genevoise.

### Marche à suivre pour rejoindre le Collectif :

1. Adopter la Charte qui contient entre autre la prise de position commune.
2. Communiquer votre participation et le logo de votre association à [collectif.vie.nocturne@gmail.com](mailto:collectif.vie.nocturne@gmail.com) et ce au plus tard le dimanche 15 mars.

Contact : [collectif.vie.nocturne@gmail.com](mailto:collectif.vie.nocturne@gmail.com) ; Adrien Rufener (076 383 54 57)